

Comité d'orientation des recherches

Avis du COR relatif aux recherches de l'IRSN en lien avec les évolutions possibles des modes de gestion des déchets TFA

(séance plénière du 16 mai 2019)

En 2016, le Comité d'Orientation des Recherches (COR) de l'IRSN a mandaté un groupe de travail issu de ses membres pour identifier les sujets prioritaires en matière de R&D sur la gestion des déchets TFA et susceptibles d'être portés par l'IRSN. L'objectif de ce GT était d'orienter les travaux d'études et de recherche de l'Institut en lien avec les évolutions possibles des modes de gestion des déchets TFA, afin que l'IRSN puisse apporter un éclairage sur les aspects relevant directement de ses compétences technique et scientifique ou sur lesquels il apparaît légitime, de par les missions qui lui sont confiées et coordonner les compétences internes et externes permettant de répondre aux questions identifiées.

A cet égard, trois grandes catégories de questions sur lesquelles le groupe de travail devait centrer ses travaux avaient été identifiées :

- 1) Les questions liées à la maîtrise de l'inventaire radiologique des déchets et matériaux TFA, eu égard notamment :
 - aux moyens de caractérisation de ces déchets et matériaux (moyens et méthodes métrologiques, coûts...),
 - aux méthodologies de reconstitution de l'inventaire (historique de la contamination et de l'activation, historique d'exploitation, traitement de données, ...)
- 2) Les questions éthiques et sociétales relatives aux risques liés à la gestion de ces déchets ;
- 3) Les questions relatives à l'évaluation des impacts de diverses natures associés aux modes de gestion envisagés, incluant les approches d'évaluation des impacts d'ordre socio-économiques, environnementaux et sanitaires ainsi que le retour d'expérience des pratiques de gestion des déchets conventionnels.

Des premières réunions du GT TFA du COR, groupe de travail pluraliste (composition en annexe) présidé par M. VALLAT, il est ressorti que la première question citée dans le mandat relevait d'activités scientifiques d'ores et déjà bien identifiées par l'Institut et que l'apport du GT sur ce sujet serait de moindre intérêt. Aussi, l'IRSN a proposé d'explorer trois grands thèmes à enjeux sociétaux plus marqués : le coût de la gestion des déchets TFA, les questions éthiques et sociétales relatives à la gestion de ces déchets, ainsi que l'intégration de ces différents sujets dans une analyse multicritères-multiacteurs des différents modes de gestion envisageables des matériaux TFA.

Lors de la réunion plénière du COR du 1^{er} juin 2018, il a été décidé de dédier la réunion plénière du 8 novembre 2018 à la présentation des travaux envisagés par l'IRSN sur la thématique de l'évaluation des modes de gestion des matériaux TFA. L'IRSN a présenté, lors de cette réunion, un programme de travail structuré autour du développement d'un démonstrateur méthodologique pour tester l'application d'une analyse multicritères-multiacteurs au cas de la gestion des matériaux TFA.

Cette proposition a reçu un accueil favorable du COR.
En particulier, les points suivants ont été relevés :

- Le COR considère qu'il s'agit effectivement d'un travail de recherche impliquant de nouvelles approches et de nouvelles méthodes à mettre en œuvre à l'IRSN, comme l'y incite en particulier

l'Autorité environnementale¹. Ces nouveaux outils méthodologiques ont pour ambition de promouvoir l'expertise collective en amont de la prise de décision sur des sujets de portée nationale, dans lesquels s'inscrit notamment la gestion des déchets radioactifs. Il est entendu que ces travaux de recherche visent à développer une méthode et à en éprouver la faisabilité, notamment à travers la prise en compte des incertitudes. Ils n'ont pas vocation à produire à ce stade des éléments d'aide à la décision. Il s'agit de voir de quelle façon construire collectivement une position intégrant les aspects techniques, économiques, sociétaux et l'ensemble des impacts, risques et opportunités induits par les modes de gestion considérés.

- Le COR propose que l'étude permette de confronter différentes approches méthodologiques et que l'analyse multicritère in fine retenue devra impliquer des équipes pluridisciplinaires. Outre la société civile, représentée notamment par les associations, l'ensemble des acteurs des nouveaux modes de gestion possibles doit être impliqué, autant que faire se peut, dans le développement de ce démonstrateur. Le COR propose que soit expérimenté des approches novatrices de concertation avec la société civile.
- Les méthodes d'analyse économique permettent de contribuer aux réflexions relatives à la comparaison financière de modes de gestion. L'analyse économique n'a pas vocation à être un outil ou un critère isolé ; elle permet de mesurer le poids relatif des différents éléments et de les comparer. Autant les coûts marchands (coût du stockage, coût des transports, etc.) et sanitaires relèvent de la compétence des exploitants nucléaires, autant les coûts non monétaires ou « externalités » méritent d'être évalués par des méthodes exploratoires développées de façon plus concertée. Le COR encourage l'IRSN à cibler cette partie d'étude sur les « externalités » (identification et poids relatif des unes par rapport aux autres), dans le but de placer les enjeux sociétaux au cœur de la réflexion. Le but n'est pas d'arriver à un chiffre et de comparer les modes de gestion en attribuant plus de points à l'un qu'à l'autre, mais de réfléchir à toutes les externalités qu'il faudrait intégrer dans une méthode d'analyse multicritère de comparaison des modes de gestion.
- Outre les enjeux sociétaux vus au travers des analyses socioéconomiques, le COR estime que l'IRSN doit prendre en considération la dimension territoriale (en particulier au sens de l'équité territoriale) qui apparaît très forte pour ce qui concerne la diversité des modes de gestion des TFA. Sur la base de l'étude d'analyses multicritères déjà réalisées dans d'autres domaines, les experts, en sciences humaines et sociales (SHS), pourraient analyser notamment les dispositifs de concertation qui ont été mobilisés. L'objectif serait alors d'identifier les dynamiques d'interactions entre les parties prenantes et leurs effets sur les enjeux.
- Le COR note l'intérêt d'un dispositif de mise en récit du processus d'évaluation des options : enregistrement de réunions de travail et élaboration de compte-rendu. La fabrication de la trace est jugée extrêmement importante car elle constitue l'historique de la démarche et est aussi un gage de robustesse des décisions qui pourront être prises sur la mise en œuvre de la méthode d'analyse multicritère.
- Enfin, du fait de la nécessité d'une implication pluraliste des acteurs, le COR souhaite que l'IRSN lui rende régulièrement compte de l'avancement de ces travaux. De plus, le COR recommande que l'étude fasse l'objet d'une présentation régulière au GT-PNGMDR et aux parties prenantes impliquées dans l'étude.

¹ Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le cadrage préalable du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) - Avis délibéré n°2015-4